



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 54

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M^{me} STEFANSON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 202 — *Loi sur la transparence et la responsabilité (modification de diverses dispositions législatives)/The Increased Transparency and Accountability Act (Various Acts Amended)*.

Le débat se poursuit.

M. DEWAR, M^{me} ROWAT, M. le *ministre* ASHTON, M. MAGUIRE, M^{me} BLADY et M. SCHULER interviennent. M. le *ministre* BJORNSON exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. HELWER présente la proposition suivante :

Proposition n° 14 : Appui au programme Éconergique d'Hydro-Manitoba

Attendu :

qu'en 1991, Hydro-Manitoba a dévoilé son programme Éconergique visant l'économie d'électricité;

que le programme Éconergique a réduit les besoins annuels de production de 577 mégawatts depuis son lancement;

que le plan du programme de 2011 prévoit la réduction de la demande de production de 329 mégawatts pendant les 15 années à venir;

que la Régie des services publics a incité Hydro-Manitoba à intégrer des objectifs d'efficacité énergétique plus élevés dans le cadre du programme Éconergique et à maintenir ou à accroître l'appui financier qu'elle accorde à ce programme,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba félicite Hydro-Manitoba pour son amélioration de la viabilité environnementale au Manitoba grâce au programme innovateur Éconergique;

que l'Assemblée législative exhorte Hydro-Manitoba à continuer d'investir dans ce programme;

que l'Assemblée législative exhorte Hydro-Manitoba à annuler sa campagne de publicité de 750 000 \$ et à investir ces fonds dans les activités du programme Éconergique.

Il s'élève un débat.

M. HELWER, M. le *ministre* CHOMIAK ainsi que MM. PEDERSEN, GAUDREAU et SCHULER interviennent. M. MALOWAY exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Hutchinson, S. Hughes, L. Hunnam et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. Dufily, D. Stefiuk, R. Stefiuk et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (E. Thompson, H. Boucher, A. Arran et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (H. Fleming, E. Smadelle, K. Katchur et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. De La Fuente, L. De La Fuente, E. Trawon et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (K. Rodgers, H. Guenther, K. Philipchok et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Fournier, D. Baker, S. Mackinder et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. Harper, D. Cooper, J. Alexander et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Dauk, L. Essex, L. Baker et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Boulanger, A. Frank, J. Wilson et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (A. Lee, H. Campbell, J. Buick et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. McTavish, P. Baker, D. Stapleton et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (S. Stewart, B. Chartrand, S. Romanceur et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (P. Siemens, R. Friesen, H. Toews et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (F. Wayte, K. LaLonde, J. Rolfe et autres)

Pendant le période des questions orales, M. GOERTZEN invoque le *Règlement* au sujet de la qualité des réponses données par les députés durant la période des questions.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient sur le rappel au *Règlement*.

Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M. GOERTZEN fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

POUR

ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BLADY
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
HOWARD
IRVIN-ROSS
JHA
LEMIEUX

MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
PETTERSEN
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WIEBE 31

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
HELWER

MAGUIRE
MITCHELSON
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART 19

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} BLADY, M. BRIESE, M^{me} CROTHERS ainsi que MM. WISHART et JHA font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la décennie de mauvaise gestion au sein du système de protection de l'enfance au Manitoba sera examinée le jeudi 13 juin 2013.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. WISHART formule un grief.

Jeudi 6 juin 2013

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 heures et convient de les poursuivre le vendredi le 7 juin à 10 heures.

La séance est levée à 12 h 31, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID